

## **EURAZEO SE**

Attestation des commissaires aux comptes sur  
les informations communiquées dans le cadre de  
l'article L. 225-115 5° du code de commerce  
relatif au montant global des versements  
effectués en application des 1 à 5 de l'article 238  
bis du code général des impôts

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL: 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

## **PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

SIEGE SOCIAL : 63, RUE DE VILLIERS - 92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 56 57 58 59 - FAX : +33 (0) 1 56 57 58 60

# **EURAZEO SE**

Société anonyme au capital de 241 634 825,21 €

Siège social : 1 rue Georges Berger 75017

R.C.S : Paris 692 030 992

Attestation des commissaires aux comptes sur  
les informations communiquées dans le cadre de  
l'article L. 225-115 5° du code de commerce  
relatif au montant global des versements  
effectués en application des 1 à 5 de l'article 238  
bis du code général des impôts

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts.**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**EURAZEO**

*Assemblée générale  
d'approbation des  
comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre  
2022*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 2 075 000 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

*Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2023*

Les commissaires aux comptes

**Mazars**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Isabelle Massa

David Clairotte

**Mazars**  
Madame Isabelle Massa  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
Monsieur David Clairotte  
63, rue de Villiers  
92200 Neuilly sur Seine


Paris, le 17 mars 2023

## **ATTESTATION DES DEPENSES DE MECENAT PREVUE A L'ARTICLE 225-115 5° DU CODE DE COMMERCE**

Je, soussigné, Christophe Bavière, Président du Directoire de la société Eurazeo, certifie que le montant global des sommes versées ouvrant droit à la réduction d'impôts visée aux alinéas 1° et 5° de l'article 238 Bis du Code général des impôts pour l'exercice 2022 s'élève à :

2 075 000 €

*(deux millions soixante-quinze mille euros).*



Christophe Bavière  
Président du directoire

# EURAZEO

## Liste des actions nominatives de mécénat (art L.225-115-5° du Code de commerce)

### Mécénat :

- Don à l'association Sport dans la Ville,
- Don à l'association Institut de l'Engagement,
- Don au Fonds de DOTATION Eurazeo,
- Don à la société Cooptalis (devenue Anywr) – Soutien et accompagnement des réfugiés en provenance d'Ukraine,
- Don à la *French American Foundation*.

by